



DAVOS CONSEIL

Conseiller Sécurité transport de marchandises dangereuses

PROGRAMME DE FORMATION E-LEARNING

***Prescriptions d'expédition simplifiées
des marchandises dangereuses en colis par la
route (ADR)***




AUDIT - FORMATION - CONSEIL

2 rue des chênes - 62840 LORGIES – Tél : 0805 822 832 – Fax : 09 552 54321 – e-mail : contact@davosconseil.fr

DAVOS SAS – Capital 10 000 euros – SIREN 424 673 440 R.C.S. Arras
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 31 59 08801 59 auprès du préfet de région des Hauts-de-France
APE 7022Z – Assurance responsabilité civile professionnelle Axa n°10822383004 – www.davosconseil.fr



DAVOS 2, rue des chênes 62840 LORGIES Tél. : 0805 822 832 Fax : 09 55 25 43 21 contact@davosconseil.fr	Programme de formation <i>Prescriptions d'expédition simplifiées des marchandises dangereuses en colis par la route (ADR)</i>	
---	---	---

PROGRAMME

PUBLIC & PREREQUIS

Personnel en charge du conditionnement, de la préparation de commandes, du chargement et de l'expédition de marchandises dangereuses.

Le participant doit :

- Lire et écrire le français.
- Avoir accès à un poste informatique connecté à internet et en maîtriser l'utilisation.
- Planifier son parcours d'apprentissage en e-learning.

OBJECTIFS GENERAUX

Connaître les principales prescriptions de l'ADR

- Identifier les risques associés aux marchandises dangereuses
- Définir les prescriptions réglementaires applicables aux colis de dangereux
- Appliquer les règles de chargement des engins de transport

DURÉE ET MODALITES DE LA FORMATION

Formation en e-learning : connexion individuelle illimitée avec un minimum de 3h00 à effectuer sur un maximum d'1 mois de droits ouverts.

Modules de formation interactifs visuels et auditifs.

SUIVI DE LA FORMATION ET MODE D'EVALUATION DES ACQUIS

Le suivi des modules de formation est attesté par l'enregistrement des connexions effectuées.

Des exercices réalisés à la fin de chaque module autorisent le visionnage du module suivant dès l'obtention de 70% de bonnes réponses sur le module concerné.

Une évaluation finale réalisée à l'issue de l'ensemble des modules valide la formation pour un score minimal de 70% de réussite.

Le participant évalue le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

VALIDATION


Une attestation de fin de formation, conforme au chapitre 1.3 de l'ADR, mentionnant les objectifs, la nature, la durée ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis, est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

PROGRAMME :

THEMES	DUREES
Présentation de la formation e-learning, objectif et déroulé	3h00 à effectuer sur un maximum d'1 mois de droits ouverts
Contexte réglementaire	
Classification et identification des matières dangereuses	
Colis en quantités limités	
Emballages	
Exemption partielle du 1.1.3.6	
Document de transport	
Contrôle des unités de transport	
Synthèse : Que doit-on absolument retenir ?	
DUREE TOTALE	3 heures

MOYEN A PLANIFIER ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

Ordinateur connecté. Exposé interactif, exercices d'application, évaluation formative et certificative.

DAVOS 2, rue des chênes 62840 LORGIES Tél. : 0805 822 832 Fax : 09 55 25 43 21 contact@davosconseil.fr	Programme de formation <i>Prescriptions d'expédition simplifiées des marchandises dangereuses en colis par la route (ADR)</i>	
---	---	---


CONTENUS :

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
0	Accueil	--
THEME		MOYENS A PLANIFIER
- Présentation de la formation e-learning, objectifs et déroulé		Ordinateur connecté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Appréhender le contexte réglementaire pour le transport des marchandises dangereuses	durée variable en fonction des besoins du participant
THEME		MOYENS A PLANIFIER
CONTEXTE REGLEMENTAIRE - ADR - Arrêté TMD - Formations obligatoires - CSTMD - QCM		Ordinateur connecté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Identifier la classification d'un produit par rapport à ses risques	durée variable en fonction des besoins du participant
THEME		MOYENS A PLANIFIER
CLASSIFICATION et IDENTIFICATION DES MATIERES DANGEREUSES - Classification utilisateur (CLP) - FDS - Classification transport - Identification des matières dangereuses (N°ONU, Groupe d'emballage) - QCM		Ordinateur connecté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Appliquer les exemptions dues au conditionnement	durée variable en fonction des besoins du participant
THEME		MOYENS A PLANIFIER
COLIS EN QUANTITES LIMITEES - Principe - QCM		Ordinateur connecté

DAVOS 2, rue des chênes 62840 LORGIES Tél. : 0805 822 832 Fax : 09 55 25 43 21 contact@davosconseil.fr	Programme de formation <i>Prescriptions d'expédition simplifiées des marchandises dangereuses en colis par la route (ADR)</i>	
---	---	---


N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Décrire le conditionnement des matières dangereuses selon le mode de transport	durée variable en fonction des besoins du participant
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
EMBALLAGES <ul style="list-style-type: none"> - Marquage d'homologation - Marquage et Etiquetage - QCM 		Ordinateur connecté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Appliquer les exemptions dues aux quantités	durée variable en fonction des besoins du participant
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
EXEMPTION PARTIELLE DU 1.1.3.6 <ul style="list-style-type: none"> - Principe - QCM 		Ordinateur connecté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Identifier les documents obligatoires	durée variable en fonction des besoins du participant
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
DOCUMENT DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> - Document de bord - Cadre 4 du Bordereau de Suivi de Déchets - QCM 		Ordinateur connecté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Définir les dispositions concernant le chargement, le déchargement et la manutention	durée variable en fonction des besoins du participant
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
CONTROLE DES UNITES DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> - Equipements - Signalisation / Placardage - QCM 		Ordinateur connecté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Décrire les obligations liées à la sureté	durée variable en fonction des besoins du participant
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
SURETE <ul style="list-style-type: none"> - Dispositions générales - Marchandises dangereuses à haut risque - QCM 		Ordinateur connecté

DAVOS 2, rue des chênes 62840 LORGIES Tél. : 0805 822 832 Fax : 09 55 25 43 21 contact@davosconseil.fr	Programme de formation <i>Prescriptions d'expédition simplifiées des marchandises dangereuses en colis par la route (ADR)</i>	
---	--	---

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	Bilan de la formation	durée variable en fonction des besoins du participant
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
QUE DOIT-ON ABSOLUMENT RETENIR ? - Synthèse - Evaluation finale de validation des acquis (score minimal de 70% de réussite pour valider la formation)		Ordinateur connecté

SUPPORTS PEDAGOGIQUES POUR LE FORMATEUR

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
Prescriptions d'expédition simplifiées des marchandises dangereuses en colis par la route (ADR)	TMDADRSIMPLIFIEe	DAVOS